



INTERPELLATION

Auteur Emilie Teixeira et Florian Chappot, PS/GC et Lucien Barras, Les Vert.e.s
Objet Plan de mobilité : l'exemplarité de l'Etat du Valais
Date 07/03/2022
Numéro 2022.03.039

Le service de la mobilité du Canton du Valais et la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie ont publié en février 2022 un guide des plans de mobilité, destiné aux entreprises et acteurs publics du canton. Ce guide bilingue fournit les informations dont ont besoin les dirigeants et les décideurs pour se lancer dans une réflexion sur la mobilité au sein de leur entreprise ou de leur administration.

Le concept cantonal de mobilité 2040, diffusé en avril 2018, propose une stratégie intégrale de gestion de la mobilité pour le Valais. Il évoque notamment les enjeux liés à l'exemplarité de l'administration cantonale valaisanne dans ce domaine.

Plus précisément, il indique que « L'administration ne peut se contenter de fixer les règles. En tant qu'employeur important du canton, elle se doit aussi de donner l'exemple et de saisir l'occasion de montrer pratiquement les effets d'actions engagées. Pour cela un plan de mobilité d'entreprises pour l'administration est établi, validé, mis en place et appliqué par l'ensemble des collaborateurs à tous les niveaux. Il se focalise sur la mobilité des employés, que ce soit pour les déplacements pendulaires ou pour les services extérieurs. »

L'administration cantonale compte quelque 3500 employé-e-s.

Conclusion

Dans le contexte d'exemplarité précité, nous demandons :

- À quelle étape de réalisation en est le plan de mobilité de l'administration cantonale ?
- Quels sont les services qui ont déjà réalisé un plan de mobilité, et le cas échéant celui-ci est-il appliqué concrètement ?
- Des mesures concrètes ont-elles déjà été mises en oeuvre ? Si oui lesquelles ?
- Quelles sont les prochaines mesures prévues et l'agenda de leur réalisation ?
- Quels moyens sont alloués à la mise en oeuvre de ce plan de mobilité ?
- Quatre ans après la publication Concept cantonal de mobilité 2040, le Conseil d'Etat estime-t-il faire preuve d'exemplarité avec son plan de mobilité qui n'est pas encore abouti ?